

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES
BOUCHES-DU-RHÔNE**

RAPPORTEUR(S) : MME SABINE BERNASCONI

**DÉLIBÉRATION DE LA COMMISSION PERMANENTE
18 Octobre 2019**

**OBJET : Soutien à l'économie culturelle et aux artistes - Proposition d'acquisition
d'une œuvre d'art.**

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu la délibération du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône en date du 16 avril 2015, donnant délégations de compétences à la Commission permanente du Conseil départemental,

La Commission permanente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, réunie le 18 Octobre 2019 dans l'Hôtel du Département à Marseille, le quorum étant atteint,

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

A décidé :

- dans le cadre du soutien à l'économie culturelle et aux artistes de procéder à l'achat suivant pour un montant total de 6 781 € : Œuvre photographique de Claire et Philippe Ordioni intitulée « La Bouillabaisse des Chefs pour le Bouquet baroque »,
- d'autoriser la Présidente du Conseil départemental ou son représentant à signer le contrat de cession d'œuvre d'art correspondant, dont le projet est joint en annexe au rapport,

La dépense sera imputée au chapitre 21 du budget départemental.

A l'unanimité

**ADOPTE
Pour la Présidente du Conseil départemental
des Bouches-du-Rhône
et par délégation**

**Signé
Nathalie Tarrisse
Directrice
du Service des Séances de l'Assemblée**